



Montpellier le 27 février 2023

Marie-Jeanne VERNY
Professeure émérite des universités
Présidente du CREO Lengadòc
12 rue Salle-l'Évêque 34000 Montpellier
04 67 66 33 31 - mjvb@orange.fr

à
madame Fanny Dombre-Coste
monsieur Boris Bellanger

Objet : Enseignement public de l'occitan – demande de rendez-vous

Madame la première Adjointe Ville éducative, réussite scolaire
Monsieur l'adjoint au patrimoine

Comme évoqué plusieurs fois lors de rencontres informelles, je souhaiterais vous demander un rendez-vous accompagnée des collègues du bureau du CREO Lengadòc et de Céline Serva, conseillère pédagogique départementale, afin d'évoquer avec vous la situation de l'enseignement public de l'occitan à Montpellier et dans la Métropole. Il me semble d'autant plus urgent de faire un point avec vous que des discussions sont actuellement en cours en vue d'une nouvelle convention entre l'Etat et la Région, la dernière en date étant arrivée à terme à la fin 2022.

Par ailleurs, tout récemment, le 15 décembre 2022, la majorité présidentielle du Conseil Régional Occitanie-Pyrénées-Méditerranées a voté à l'unanimité une délibération de soutien aux cultures occitane et catalane, que l'on trouvera sur ce lien : http://www.felco-creo.org/15-12-23-une-deliberation-occitan-et-catalan-votee-a-lunanimite-de-la-majorite-presidentielle-de-la-region-occitanie-pyrenees-mediterranee/?fbclid=IwAR3_fGiAiPXtloCbL691CatlCd-aVL5DhXyj93GXIt-nF-T40oOVXMU2tuk.

Cette délibération de notre Région et la volonté de sa présidente vont dans le sens de la récente « loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion », dite « loi MOLAC », promulguée en mai 2021 et votée à une large majorité transpartisane. Pour en savoir plus sur cette loi, on pourra se référer au document établi par l'Office public pour la langue occitane : http://www.felco-creo.org/wp-content/uploads/2021/07/Loi-Molac_Document-pedagogic-1.pdf

Le CREO Lengadòc, qui rassemble les représentants de l'enseignement public de l'occitan, souhaite vivement que les collectivités territoriales de notre Région – départements, villes et métropoles – s'engagent dans cette dynamique. La place de l'occitan à l'école publique doit être confortée car c'est là que sont scolarisés l'immense majorité des enfants de ce pays. Des pas ont été faits par Montpellier Métropole, et nous nous en réjouissons, comme nous nous réjouissons que Boris Bellanger puisse dorénavant siéger au Conseil Académique des Langues Régionales.

Cependant, depuis l'audience que tu nous avais accordée, chère Fanny, en compagnie d'Agnès Robin, adjointe à la culture, à l'automne de votre prise de fonction, nous n'avons pas eu l'occasion de faire le point, d'où cette demande de rendez-vous. Comme je serai accompagnée de

mes collègues encore en activité, serait-il possible de nous voir un mercredi ou un soir après 18 heures ?

Avec tous mes remerciements

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Uerz'.